

Le Rappel

Journal municipal de Larouche

Décembre
2022
Vol. 147



Nos meilleurs vœux pour la période des fêtes

Que cette période soit source de repos et de ressourcement et que l'année 2023 vous apporte santé, paix et joie!

Le conseil municipal et le personnel de la

Municipalité de
LAROUCHE



Le mot du maire

Le temps des Fêtes arrive à grands pas. Malgré le VRS (virus respiratoire syncytial) et encore la COVID-19 qui traîne un peu partout, nous passerons un Noël plus normal que celui des trois dernières années. Profitons-en et surtout restons prudents en protégeant les personnes les plus vulnérables de notre société.



BUDGET 2023

IPC (indice de prix à la consommation), taux directeur, etc. Je ne vous ferai pas un cours d'économie aujourd'hui mais je peux vous dire que le budget des municipalités est tout un casse-tête par les temps qui courent. Ce qui vient aider à rédiger le nôtre est le nouveau rôle d'évaluation qui a été déposé en septembre. Nous avons convenu de baisser le taux de taxation pour revenir avec une légère hausse du taux de 2021 qui était à 95¢ du 100\$ d'évaluation. L'aqueduc et les ordures, quant à eux, monteront pour venir équilibrer leur taux coûtant réel.

Ce qui vient faire mal, ce sont les prêts que nous avons dû renouveler en 2022, comme la taxe de secteur du Lac-du-Camp droit pour l'aqueduc, dont le taux d'intérêt est passé de 2,40% à 5,47%, ce qui paraîtra sûrement.

Espérant que les taux d'intérêt vont cesser de grimper afin de ne pas atteindre des sommets du début des années '80, que beaucoup d'entre nous ont subi, grimant à l'époque de 14% à même 22%. Vous me direz peut-être que les maisons étaient beaucoup moins dispendieuses, mais la plupart des foyers n'avait qu'un seul salaire qui entrait à chaque semaine.

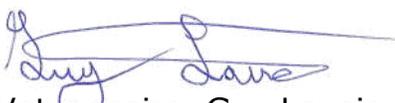
BIENVENUE

Pour terminer, je voudrais souhaiter la bienvenue à madame Shirley Hébert, qui a été choisie par le comité de sélection comme nouvelle directrice générale et greffière-trésorière et qui entrera en poste le 9 janvier prochain. Madame Hébert, dont la nomination a été entérinée par le conseil municipal en novembre, remplacera monsieur Martin Gagné, qui restera en poste quelque temps afin que le transfert des dossiers se fasse sans affecter les services aux citoyens.



JOYEUSES FÊTES

Je profite de cette dernière occasion pour souhaiter à toute la population de JOYEUSES FÊTES. Profitez de cette période avec les gens que vous aimez.


Votre maire, Guy Lavoie

Vie municipale

NOMINATION

DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE

C'est avec plaisir que votre conseil municipal vous annonce la nomination de madame Shirley Hébert au poste de directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Larouche.

Madame Hébert entrera en fonction le lundi 9 janvier 2023.

Elle a été choisie parmi une cinquantaine de candidats et s'est démarquée après l'étude de son curriculum vitae et après avoir passé une entrevue devant le comité de sélection.

Madame Hébert possède un baccalauréat en psychoéducation et une maîtrise en administration publique – profil gestionnaire.

Elle est présentement chargée de projet principale dans le déploiement des maisons des aînés et alternatives au Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS).

Il est prévu que le directeur général actuel prenne une retraite définitive d'ici la fin de juin 2023. D'ici là, il agira à titre de directeur général adjoint afin que la transmission de tous les dossiers se fasse sans affecter le niveau de qualité et d'efficacité des services municipaux.

Donc dès le 9 janvier, vous pourrez joindre madame Hébert au 418 695-2201, poste 3601. Nous vous transmettrons son numéro de cellulaire dans les semaines à venir.

Bienvenue à madame Hébert.



LOCATION DE GYMNASÉ

Vous souhaitez organiser des activités en gymnase?

La location du gymnase de l'école Du Versant est possible les soirs et les fins de semaine. Le tarif de location est de 40\$/heure pour un minimum de 2 heures.

Afin d'encourager la pratique d'activités sportives, **la Commission des loisirs offre une subvention de 50% des coûts de location pour les activités récurrentes s'adressant aux résidents de Larouche.**

Informations : Maxime Larouche, 418 695-2201, poste 3605.

Vie municipale

BIBLIOTHÈQUE LUCETTE-DOUILLARD



À NOTER

L'équipe de la bibliothèque prendra congé les 27-28 décembre ainsi que les 3-4 janvier. Soyez prévoyants et venez faire le plein de lectures pour cette période de vacances.

L'équipe de la biblio
vous souhaite
une très joyeuse
période des fêtes!



HORAIRE RÉGULIER

Mardi de 18h30 à 20h
Mercredi de 14h à 20h

HORAIRE DES FÊTES

Fermé à compter du 22 décembre
Retour à l'horaire régulier le 10 janvier



URBANISME : LE SAVIEZ-VOUS ?

La municipalité de Larouche se doit de faire appliquer plusieurs règlements d'urbanisme et municipaux. Chaque règlement est différent et l'inspecteur municipal a la responsabilité de les appliquer. Le règlement sur les permis et certificats, adopté en 2015, nous indique quels travaux sont assujettis à l'obtention d'un permis.

Il existe 4 catégories de permis et certificats au niveau de ce règlement :



1 Permis de construction

Regroupe les permis de construction, rénovation, déplacement ou démolition d'une construction.

2 Permis de lotissement

Lorsqu'il y a division d'un terrain, cette opération se fait avec un arpenteur-géomètre.

Certificats d'autorisation

3 Est nécessaire pour des actions telles que l'opération de remblai déblai, l'installation d'une piscine, l'installation d'un véhicule de camping ou la mise en place d'une clôture.

Certificats d'occupation

4 Comme plusieurs usages secondaires, tels un salon de coiffure ou une garderie, sont autorisés, un certificat d'occupation est nécessaire afin d'être conforme à la réglementation en vigueur.

[Le règlement n° 2015-344](#) sur les permis et certificats est disponible sur le site web de la municipalité de Larouche, [sous l'onglet documentation puis règlements](#).

Pour toutes questions, n'hésitez pas à communiquer avec le service d'urbanisme, au 418 695-2201 poste 3602.



Le service d'urbanisme vous souhaite de
Joyeuses Fêtes.

AVIS PUBLIC **SÉANCE EXTRAORDINAIRE** **D'ADOPTION DU BUDGET 2023**

PRENEZ AVIS, conformément à l'article 956 du Code municipal du Québec, la municipalité de Larouche adoptera le budget pour l'exercice financier 2023 ainsi que le programme triennal d'immobilisations (PTI) pour les années 2023, 2024 et 2025 lors d'une séance extraordinaire qui se tiendra le **mercredi 14 décembre 2022, à 19h dans la grande salle de l'hôtel de ville**, 610 rue Lévesque, Larouche.

Il est à noter que les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur le budget ou le programme triennal.

L'ordre du jour sera le suivant:

- Présentation et adoption du budget 2023;
- Période de questions concernant le budget;
- Présentation et adoption du plan triennal d'immobilisation 2023-24-25;
- Période de questions concernant le plan triennal d'immobilisations;
- Adoption du règlement de taxation;
- Fin de la réunion.

DONNÉ À LAROUCHE, ce 29^e jour de novembre 2022.


Martin Gagné

Directeur général et greffier-trésorier

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, Martin Gagné, directeur général et greffier-trésorier de la susdite municipalité, que la municipalité de Larouche a adopté, à sa séance régulière du 5 décembre 2022, la résolution adoptant le calendrier des réunions pour 2023

ADOPTION DU CALENDRIER DES RÉUNIONS POUR 2023

ATTENDU QUE, selon l'article 148 du Code municipal, le conseil établit, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour cette année en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

ATTENDU QUE ledit article prévoit au moins une réunion par mois;

DEVANT CES MOTIFS, sur proposition de monsieur le conseiller Jean-Philippe Lévesque, appuyé de monsieur le conseiller Fernand Harvey, il est résolu à l'unanimité des membres du conseil présents que les séances régulières du conseil pour l'année 2023 se tiendront à 19h30 les jours de calendrier suivants:

| | | | | | | | |
|-----------|------------------|---------|----------------|----------|-----------------|----------|----------------|
| JANVIER | Lundi 16 | FÉVRIER | Lundi 6 | MARS | Lundi 6 | AVRIL | Lundi 3 |
| MAI | Lundi 1er | JUIN | Lundi 5 | JUILLET | Lundi 10 | AOÛT | Lundi 7 |
| SEPTEMBRE | Lundi 11 | OCTOBRE | Lundi 2 | NOVEMBRE | Lundi 6 | DÉCEMBRE | Lundi 4 |

DONNÉ À LAROUCHE, ce 6^e jour de décembre 2022.

Martin Gagné
Directeur général et greffier-trésorier

AVIS PUBLIC

CONSULTATION PUBLIQUE SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT 22-418 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE

**Aux personnes intéressées par le projet de règlement relatif aux
modifications du règlement de zonage modifiant le règlement 2015-340
Le conseil de cette municipalité procédera à une séance de consultation
le mercredi 14 septembre, 18h30**

Le projet de règlement porte le titre de «RÈGLEMENT NUMÉRO 2022-418 AYANT POUR OBJET DE MODIFICATION AU RÈGLEMENT DE ZONAGE AFIN D'AUTORISER ET DE NORMER LES LOGEMENTS INTERGENERATIONNELS, DE MIEUX ENCADRER L'ENTREPOSAGE DE BOIS DE CHAUFFAGE, DE NORMER LES ABRIS À BOIS, D'INCLURE DES DISPOSITIONS SUR LES HABITATIONS MULTIFAMILIALES DE TYPE COPROPRIÉTÉ, DE CORRIGER LES LIMITES DE DEUX ZONES DU PLAN DE ZONAGE, D'AJOUTER L'USAGE 26 AGRICULTURE À LA ZONE 26-AF, D'AJOUTER L'USAGE 31 TRANSPORT, COMMUNICATIONS, ÉNERGIE, RÉSEAUX URBAINS À LA ZONE 28-IR, D'AJOUTER L'USAGE 7 MULTIFAMILIAL À LA ZONE 103-R, DE MODIFIER LE NOM DE LA ZONE 122-C PAR 122-M ET D'Y AJOUTER L'USAGE 7 MULTIFAMILIAL » et porte le numéro 2022-418.

Le projet de règlement peut être consulté au bureau de votre municipalité
au 610, rue Lévesque bureau 205,
aux heures régulières de bureau, soit de 8h à midi du lundi au vendredi
et 13h à 16h45 du lundi au jeudi.

DONNÉ À LAROUCHE, le 6 décembre 2022

Martin Gagné
Martin Gagné

Directeur général et greffier-trésorier

CAMION À VENDRE

**La municipalité de Larouche vend
un camion GMC 3500 4x4 1995
(voir photos et notez que la flèche éclairante et le
gyrophare sont enlevés).**



- Cabine 4 portes;
- 86 728 km;
- Moteur 6.5 litres diesel (bloc moteur cassé où la prise du démarreur);
- Transmission manuelle 5 vitesses (embrayage neuf 2021);
- Benne basculante;
- Pneus neufs 2021;
- Inspection valide jusqu'en juillet 2023.

SOUSSIONS

**SVP faire parvenir vos soumissions par courriel avant
le 12 janvier à : dg@larouche.ca**

AVIS PUBLIC DU SCRUTIN

Municipalité de Larouche
District ou quartier : Numéro 2

Date du scrutin : **18 décembre 2022**

Par cet avis public, Martin Gagné, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs inscrits sur la liste électorale municipale que :

1. Un scrutin sera tenu;
2. Les personnes candidates pour le ou les postes ci-après mentionnés sont :
Poste de conseillère ou de conseiller – poste numéro 2
 - Mylène Hébert
 - Stéphane Perron
3. Vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné, aux dates, aux heures, aux lieux et en vertu des sections de vote suivants:
Jour du scrutin : **Dimanche 18 décembre, de 10 h à 20 h**
Pour les sections de vote : 1 à 3
Lieu : Salle multifonctionnelle, Hôtel de ville, 610 rue Lévesque

Jour de vote par anticipation : **Dimanche 11 décembre, de 12 h à 20 h**
Pour les sections de vote : 1 à 3
Lieu : Salle multifonctionnelle, Hôtel de ville, 610 rue Lévesque
4. Vous pouvez assister au recensement des votes qui sera effectué le 18 décembre à 20h30 à l'adresse suivante : 610 rue Lévesque, Larouche
5. Vous pouvez joindre le président d'élection (ou son adjointe) à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Martin Gagné, président d'élection

610 rue Lévesque, bureau 205 418 695-2201, poste 3601

Amélie Pageau, adjointe

610 rue Lévesque, bureau 205 418 695-2201, poste 3610

Signature

Donné à Larouche le 22 novembre 2022


President d'élection



Municipalité de
LAROUCHE

Vote
PAR ANTICIPATION
POSTE DE CONSEILLÈRE OU DE CONSEILLER – NUMÉRO 2



DIMANCHE 11 DÉCEMBRE
12H À 20H

SALLE MULTIFONCTIONNELLE
HÔTEL DE VILLE DE LAROUCHE
610, RUE LÉVESQUE



Municipalité de
LAROUCHE

Jour
DE SCRUTIN
POSTE DE CONSEILLÈRE OU DE CONSEILLER – NUMÉRO 2



DIMANCHE 18 DÉCEMBRE
10H À 20H

SALLE MULTIFONCTIONNELLE
HÔTEL DE VILLE DE LAROUCHE
610, RUE LÉVESQUE

La municipalité de Larouche recherche une personne pour assurer les services d'entretien et de conciergerie au centre communautaire, à l'hôtel de ville et au chalet des loisirs.

Responsabilités

- Organiser et exécuter les travaux d'entretien ménager afin d'assurer la propreté des lieux;
- Monter les locaux et les salles en fonction des réservations;
- Veiller à ce que les appareils et les équipements d'entretien soient maintenus en bon état;
- Acheter le matériel, les produits et les équipements requis par les travaux d'entretien et tenir l'inventaire;
- Assurer le respect des normes d'utilisation, d'entreposage et d'élimination sécuritaire des produits;
- S'assurer que les lieux soient sécuritaires;
- Signaler les bris observés.

Profil recherché

- Connaître les principes de sécurité au travail;
- Connaître les produits d'entretien;
- Être d'une discrétion exemplaire;
- Être honnête, débrouillard, autonome et fiable, avoir un bon jugement et faire preuve d'un sens éthique élevé;
- Être habile manuellement;
- Être en bonne forme et posséder une certaine force physique;
- Posséder un permis de conduire valide.

Conditions de travail

- Poste syndiqué, permanent à temps plein, 35 heures par semaine. L'horaire normal est de 8h à 16h45 (congé le vendredi p.m.) mais peut varier en fonction des activités;
- Régime d'assurance collective;
- Régime enregistré d'épargne-retraire;
- Salaire entre 18,35 \$ et 22,94\$ de l'heure, selon l'expérience;
- 3 semaines de vacances après un an de service;
- Période d'entraînement si nécessaire;
- Date prévue d'entrée en fonction : janvier 2023.

Pour postuler

Toute personne intéressée doit faire parvenir son CV au plus tard le mercredi 11 janvier, à 16h, par courriel à : dq@larouche.ca.

Veillez noter que seuls les candidats retenus pour une entrevue seront contactés.

** L'utilisation du masculin dans ce document pour désigner des personnes a pour seul but d'alléger le texte.*

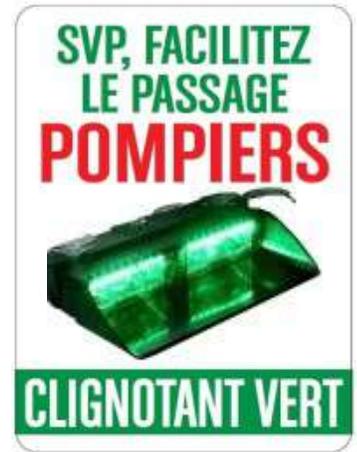
Vie municipale

Urgence • 911 • Urgence • 911 • Urgence • 911 • Urgence • 911

CLIGNOTANT VERT

Depuis février dernier, les véhicules personnels des pompiers de la municipalité sont équipés de clignotants verts. Cela permet d'être mieux identifiés et leur permet aussi d'assurer un meilleur temps d'intervention.

L'utilisation d'un clignotant vert est le fruit d'une longue réflexion et près de 3 ans d'expérimentation dans deux MRC de la province. Ainsi, depuis avril 2021, les clignotants verts sont autorisés à travers toute la province. Les règles d'utilisation sont strictes : formation à l'ENPQ (École nationale des pompiers du Québec) et autorisation de la SAAQ (Société de l'assurance automobile du Québec).



Le clignotant vert donne le droit au pompier de se stationner et de circuler sur les accotements lorsque la circulation est arrêtée.

Il n'y a pas d'obligation de laisser passer une voiture avec un clignotant vert, mais c'est un besoin de courtoisie.

L'utilisation du clignotant vert sans l'autorisation (permis) de la SAAQ est passible de lourdes amendes.

Un message de votre service de sécurité Incendie



NOS CONSEILS POUR LES FÊTES



ARBRE DE NOËL

- Installez votre sapin naturel ou artificiel loin d'une source de chaleur (plinth électrique, chauffeuse, foyer, etc.).
- Placez le sapin naturel dans un récipient rempli d'eau et arrosez le pied de l'arbre tous les jours.
- Surveillez la collecte de votre municipalité après les Fêtes pour vous défaire de votre sapin naturel écologiquement.
- Choisissez un sapin artificiel plutôt qu'un sapin naturel pour diminuer les risques d'incendie.



CUISINE DES FÊTES

- Évitez toutes distractions lorsque vous faites cuire des aliments (sortir fumer, parler au téléphone, consulter les médias sociaux, etc.).
- Ne rangez pas d'objets dans le four ou sur la surface de cuisson.
- Éloignez les enfants de la cuisinière.
- Prenez soin de bien éteindre les appareils de cuisson avant de quitter la pièce ou votre domicile.

Votre gouvernement Québec
Quebec.ca/prevention-incendies



RALLONGES ÉLECTRIQUES

- Utilisez des cordons de rallonge homologués CSA ou ULC.
- Ne surchargez pas le circuit électrique. Utilisez plutôt une barre d'alimentation.
- Remplacez tout cordon endommagé ou dégageant de la chaleur.



LUMIÈRES DÉCORATIVES

- Choisissez des lumières homologuées CSA ou ULC. Vérifiez si elles sont en bon état et installées selon les directives du fabricant.
- Éteignez-les la nuit ou avant de quitter votre résidence.

Loisirs et sports



ACTIVITÉS DE LOISIRS Programmation hiver 2023



COURS DE DESSIN



Lieu : local 304, centre communautaire
Horaire : Groupe 6 à 11 ans : samedi 9h à 10h30
Groupe adolescents et adultes (12 ans et +)
samedi 10h30 à midi
Début : samedi 14 janvier 2023
Durée : 10 semaines
Tarif : 15\$/cours (3 participants minimum par groupe)
Information: André Larouche, 418 695-7567

KARATÉ



Pour hommes, femmes et enfants dès 5 ans.

Lieu : grande salle, centre communautaire
Horaire : lundi 18h à 19h (débutant)
19h à 20h (avancé)
Début : lundi 16 janvier 2023
Durée : 12 semaines
Tarif : 125\$ (rabais familial de 15\$ dès 2e participant).
Frais supplémentaires d'examen et kimono.
Inscription : Sur place le lundi 16 janvier dès 17h30
Information: Sensei Jean-François Laforge, 418 480-7220 ou
Facebook [@Jodan Karaté Larouche](#)

CLUB 4-H DE LAROUCHE



Le Mouvement « Les Clubs 4-H du Québec » est un OSBL dont la mission est de développer l'intérêt et les compétences des jeunes relativement à la nature, la forêt et l'environnement par des activités éducatives et de loisir dans le respect de la devise HONNEUR, HONNÉTÉTÉ, HABILITÉ ET HUMANITÉ.

Pour les jeunes de 6 à 12 ans

Lieu : 3^e étage, centre communautaire
Horaire : lundi 18h15 à 19h30
Début : 16 janvier 2023
Durée : 16 janvier au 5 juin
Tarif : 80\$ (matériel inclus)
Inscription : <https://urlz.fr/k1TJ>
Information : Sébastien Lessard, 418 769-0984 ou
techfor@hotmail.com



Loisirs et sports

LES PEINTRES DU MARDI



Peinture libre pour tous. Peu importe votre niveau, venez peindre en bonne compagnie et échanger vos connaissances.
Apportez votre lunch pour diner ensemble.

Lieu : grande salle, centre communautaire
Horaire : mardi 8h30 à 15h30
Début : en continu
Tarif : gratuit
Information : Johanne Bergeron, 418 542-3873

ZUMBA KIDS JUNIOR (4-6 ANS) | ZUMBA KIDS (7-11 ANS)



Sous les rythmes de la musique, petit comme plus grand pourra bouger, s'exprimer et s'amuser tout en développant sa concentration, motricité, confiance personnelle, mémoire, coordination et créativité. Garçons ou filles, tous aimeront bouger et danser avec énergie!

À apporter : espadrilles, bouteille d'eau, vêtements de couleurs vives.

Lieu : grande salle, centre communautaire
Horaire : mercredi 18h à 18h30 (4-6 ans)
et 18h45 à 19h30 (7-11 ans)
Début : mercredi 18 janvier 2023
Durée : 14 semaines. Mini-spectacle au dernier cours
Tarif : 75\$ /session (4-6 ans)
100\$ /session (7-11 ans)
Inscription : Isabelle Gagné, 418 695-5992 ou
isallo@hotmail.com

DANSE LATINE



Nouveau! Cours de danse latine en couple. Niveau débutant. Salsa, bachata, merengue.

Lieu : grande salle, centre communautaire
Horaire : jeudi 19h à 20h
Début : jeudi 12 janvier 2023
Durée : 6 semaines
Tarif : 30\$/session
 Paiement en argent ou virement Interac
Inscription : Michael Gagnon, 418 547-3038 ou
waco280315@gmail.com

Loisirs et sports

ATELIER DE FABRICATION DE MOUCHES



Une occasion pour échanger et apprendre les techniques de montage de mouches dans une ambiance amicale.

Matériel fourni pour fabriquer 2 mouches par soirée.

Lieu : local 304, centre communautaire
Horaire : mercredi 19h à 21h
Début : mercredi 11 janvier 2023
Fréquence : rencontres bimensuelles de septembre à avril
Tarif : 40\$ /année (essai gratuit)
Inscription : Alain Simard, 581 234-4222

ZUMBA ADULTE ET ÉTUDIANT (12 ANS ET PLUS)



Danser et bouger aux rythmes de la musique pop et latine. Alliant cardio, préparation musculaire, équilibre, flexibilité, coordination et endurance. La zumba est idéale pour brûler des calories, garder la forme, s'amuser et atténuer le stress, le tout à votre rythme. Plaisir garanti !

Pour les 12 à 99 ans

Lieu : grande salle, centre communautaire
Horaire : mardi 18h30 à 19h30
Début : mardi 17 janvier 2023
Durée : 14 semaines
Tarif : 120\$/session
Inscription : Isabelle Gagné, 418 695-5992 ou isallo@hotmail.com

MONT-GYM (SALLE DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE)



Salle d'entraînement accessible 24h/24 | 7 jours/7.

Lieu : salle 212, hôtel de ville
Horaire : 24h/24 | 7 jours/7
Inscription : en continu
Tarif : 35\$ pour 1 mois
25\$ pour 2 mois ou plus
Dépôt de 20\$ pour la puce d'accès
Information : Maxime Larouche, 418 695-2201, poste 3605
Inscription : <https://cutt.ly/dYu2o38> ou www.larouche.ca



Un mois gratuit sur abonnement de 6 mois
3 mois gratuits sur abonnement de 12 mois

Loisirs et sports

Ouverture de la patinoire



PATINAGE LIBRE



HOCKEY LIBRE



PETITE PATINOIRE

Lundi au vendredi

18h à 19h

19h à 21h30

**Samedi, dimanche
et congés scolaires**

12h30 à 14h

14h à 16h

18h à 19h

19h à 21h30

Disponible en tout temps pour le patinage libre.

HORAIRE DES FÊTES



**24 décembre et
31 décembre**

12h30 à 14h

14h à 16h

12h30 à 16h

**25 décembre et
1^{er} janvier**

Fermé

Fermé

Fermé

Horaire sujet à changement sans préavis

Suivez la page Facebook @municipalité de Larouche pour connaître la date d'ouverture.

Informations : Chalet des loisirs, 418 542-7756

RÈGLES DE SÉCURITÉ POUR LES UTILISATEURS DE LA PATINOIRE EXTÉRIEURE

- Il est **OBLIGATOIRE** de porter un casque avec protecteur facial et un protège-cou pour la pratique du hockey sur glace.
- Le port du casque et de gants de protection est **FORTEMENT RECOMMANDÉ** pour le patinage libre.
- Le site est non recommandé aux enfants de 11 ans et moins sans supervision.
- Les tout-petits utilisant des appuis pour patiner sur la surface glacée doivent être accompagnés d'un adulte.
- Tout comme les contenants de verre, la consommation de drogue ou d'alcool est interdite.
- La pratique de jeux dangereux tels que poursuites, chaînes et autres, est interdite.
- Le respect des autres usagers, peu importe leur niveau d'habileté, est primordial.
- En cas de dommage sur la surface glacée ou sur les bandes de patinoire, aviser immédiatement le préposé ou le Service des loisirs de la municipalité de Larouche au 418 695-2201, poste 3605.
- Il est défendu de fréquenter le site en dehors des heures d'ouverture.

SANCTION

Tout manquement à ces règles de sécurité **entraînera une exclusion** individuelle ou collective de la patinoire.

Patinoire de Larouche

17 janvier au 21 février

MARDI

18H30 À 19H30: 7-12 ANS

19H30 À 20H30: 13-17 ANS

HOCKEY

POUR

TOUS

COÛT: 65\$

RABAIS FAMILIAL DE 10\$
À PARTIR DU 2E ENFANT

CONDITIONS:

- NE PAS ÊTRE INSCRIT AU HOCKEY MINEUR
- PATINS, BÂTON ET CASQUE AVEC VISIÈRE OBLIGATOIRES

INSCRIPTION EN LIGNE AVANT LE 9 JANVIER

WWW.LAROUCHE.CA



PÊCHE AU LAC DE L'AQUEDUC

La pêche hivernale est permise du 20 décembre 2022 au 31 mars 2023. L'accès au lac est possible à partir du sentier situé derrière l'école Du Versant au 777, rue Gauthier.

L'enregistrement est obligatoire avant chaque visite sur le site web de la municipalité. Le [formulaire d'inscription](#) et le [rapport de pêche](#) sont disponibles sous l'onglet Activités et loisirs / Pêche .

Le rapport de pêche doit aussi être complété après chaque visite, même si vous n'avez pas fait de capture.

Ces renseignements sont essentiels pour maintenir des statistiques d'utilisation, assurer un suivi du nombre de captures et garantir un stock suffisant de poissons.

RÈGLEMENTS :

- Permis de pêche requis;
- L'épaisseur de la glace doit avoir au moins 5 pouces (13 cm);
- Seulement les abris démontables sont permis en hiver.
Ils doivent être retirés à la fin de chaque journée de pêche;
- Maximum de 5 captures par jour par pêcheur;
- Maximum de 30 captures par pêcheur pour la période hivernale;
- Feux interdits;
- Véhicules motorisés interdits;
- Déposez vos déchets dans les poubelles;
- Respectez les terrains privés.



Des informations supplémentaires concernant la pratique de la pêche sportive au Québec sont disponibles au quebec.ca dans la section *Tourisme et loisirs, Activités sportives et de plein air* sous l'onglet *Pêche sportive*.

Pour toute information supplémentaire, téléphonez aux bureaux de la municipalité au 418 695-2201.

**Que la magie des fêtes rayonne en vos cœurs
et vous apporte paix et bonheur.**

Loisirs et sports

SENTIERS DE RAQUETTE ET SENTIERS PÉDESTRES

Profitez des plaisirs de l'hiver en pratiquant une activité accessible et gratuite.



Secteur Lac de l'Aqueduc

- Accès derrière l'école Du Versant, 777, rue Gauthier (stationnement disponible).
- Accès à pied à l'extrémité de la rue Gagné.
- Accès derrière l'hôtel de ville, 610, rue Lévesque (stationnement disponible).



| Activité | Couleur | Nom du sentier | Distance | Dénivelé | Durée |
|----------|---------------------------------------|---------------------|-----------------------|------------------|---------|
| | — | Accès principal | 0,6 km (aller-retour) | 21 m ▲ 21 m ▼ | 9 min. |
| | — | Accès secondaire | 0,1 km (aller) | 2 m ▲ 20 m ▼ | 3 min. |
| | — | De la Croix | 0,2 km (aller) | 11 m ▲ 21 m ▼ | 4 min. |
| | — | Du Belvédère | 1,0 km (boucle) | 62 m ▲ 62 m ▼ | 18 min. |
| | — | Du Lac | 1,5 km (boucle) | 58 m ▲ 58 m ▼ | 29 min. |
| | — | De l'Hôtel de ville | 0,8 km (boucle) | 43 m ▲ 43 m ▼ | 15 min. |

Avertissements

| | | | | | |
|--|--------------------|--|-------------------------------|--|-------------------------------|
| | Baignade interdite | | Véhicules motorisés interdits | | Ramasser vos déchets |
| | Chasse interdite | | Vélos interdits | | Garder votre animal en laisse |
| | Feux interdits | | | | |

Secteur du terrain des loisirs

Stationnement disponible au terrain des loisirs : 912, route des Fondateurs.

- Accès à pied à l'intérieur du terrain des loisirs. Suivre les indications pour accéder au sentier.



| Activité | Couleur | Nom du sentier | Distance | Dénivelé | Durée |
|----------|-------------------------------------|----------------|----------|------------------|---------|
| | — | Petite boucle | 1,1 km | 35 m ▲ 35 m ▼ | 17 min. |
| | — | Grande boucle | 2,5 km | 66 m ▲ 66 m ▼ | 43 min. |

PRÊT DE RAQUETTES

Il est possible d'emprunter des raquettes de grandeurs variées, au chalet des loisirs.

Vous devez obligatoirement présenter une pièce d'identité avec photo.

Informations : chalet des loisirs
418 542-7756.



OFFRE D'EMPLOI ANIMATEURS/ANIMATRICES - CAMP DE LA RELÂCHE

Responsabilités

Sous la responsabilité du coordonnateur aux loisirs, l'animateur ou l'animatrice :

- Participe à la planification, à l'organisation et à la réalisation d'activités structurées et variées, adaptées au groupe d'âge dont il a la supervision;
- Anime un groupe d'enfants âgés de 5 à 12 ans;
- Prépare le matériel nécessaire à l'animation de ses activités;
- Participe et accompagne les enfants lors des sorties ou activités spéciales;
- Assure l'encadrement, la sécurité, le bien-être et le développement des enfants sous sa responsabilité;
- Assiste et participe aux rencontres de coordination;
- Maintient les lieux et équipements en ordre;
- Administre les premiers soins en cas de blessures mineures;
- Communique au coordonnateur tout problème survenant dans l'exécution de ses tâches quotidiennes;
- Assure le service de garde avant et/ou après les activités.

Exigences

- Être étudiant;
- Être âgé de 15 ans ou plus;
- Démontrer de l'autonomie et un grand sens des responsabilités;
- Posséder des aptitudes pour le travail d'équipe;
- Expérience pertinente en animation.

Détails

- Salaire minimum + 1\$ /heure;
- Horaire selon disponibilités : 30 heures ou plus, du lundi au vendredi, entre 7h et 17h30;
- Durée de l'emploi : une semaine du 27 février au 3 mars 2023;
- Possibilité de réaliser quelques heures additionnelles pour la planification et l'évaluation des activités.

Pour postuler

Les personnes intéressées à soumettre leur candidature doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 20 janvier 2023 :

- Par courriel à mlarouche@larouche.ca;

Informations diverses

La guignolée

La grande générosité des citoyens est une fois de plus sollicitée pour la Campagne de La Guignolée, réalisée par les Chevaliers de Colomb de Larouche. Merci à ceux qui ont déjà donné au marché de Noël.



Plusieurs façons de donner

Des boîtes seront mises à votre disposition à l'hôtel de ville et à l'épicerie et vous pourrez également faire vos dons à l'église de Larouche le dimanche 11 décembre entre 13h et 16h.

Nous acceptons tous les dons, mais de préférence en argent, car ces derniers sont beaucoup plus facile à gérer et à redistribuer équitablement. Un reçu pourra être émis à votre nom pour les dons de plus 20\$, si vous le demandez.

Il vous est aussi possible de faire un don par virement Interac à l'adresse suivante : letoile_39@hotmail.com en inscrivant le mot « don » comme mot de passe.

Les personnes ayant des besoins

La distribution des paniers de Noël se fera samedi le 17 décembre. Si vous jugez en avoir besoin ou si vous connaissez quelqu'un qui peut en avoir besoin, communiquez avec monsieur Réjean Bédard ou sa conjointe au 418 547-6340. Les informations demeurent confidentielles.

Les Chevaliers de Colomb de Larouche vous remercient de la part de ceux qui bénéficieront de votre générosité et vous souhaitent de passer

Une très belle période des Fêtes en compagnie de vos proches.



CERCLE DE FERMIERES LAROUCHE



Remise des chaussons de bébé tricotés par nos artisanes à madame Doris Tremblay, pour les nouveaux baptisés de notre paroisse.



Informations diverses

PAROISSE ST-GÉRARD MAJELLA

Célébrations des fêtes



24 DÉCEMBRE

Mini concert de Noël avec la chorale

20h30

Célébration eucharistique présidée par l'abbé Gaétan Thibeault

21h

25 DÉCEMBRE

Aucune messe

1^{ER} JANVIER

Célébration eucharistique présidée par l'abbé Gaétan Thibeault

9h

MESSAGE IMPORTANT

À tous les paroissiens de Larouche, il y aura une assemblée générale de la fabrique Saint-Gérard Majella le **dimanche 18 décembre à 10h**.

Il y aura présentation des **états financiers** de 2022 et d'un **projet de financement pour l'église**. Un poste de marguillier sera également en élection.

Tous les paroissiens sont invités à y assister, même ceux qui ne sont pas pratiquants.

Je vous souhaite
un magnifique temps des Fêtes
Amusez-vous, reposez-vous
et faites le plein de souvenirs.

*Joyeux Noël
et bonne année 2023 !*

ERIC GIRARD
DÉPUTÉ DE LAC-SAINT-JEAN

📞 418 668-6149
✉ eric.girard.lsj@assnat.qc.ca

ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

Le RAPPEL—Bulletin d'informations communautaire de Larouche

Décembre 2022

Informations diverses

DOMAINE DE LA MONTAGNE LOGEMENTS À LOUER 649, rue Gagné



Disponibilité de **3 logements** de qualité pour des personnes autonomes de 60 ans et plus. **3 ½ chauffés, éclairés et déneigés.** Situés dans un environnement sécuritaire.

Dans le cadre du programme du supplément de loyer, accessible aux personnes à faible revenu, certains logements sont admissibles au programme de subventions de logement.

Sur place, vous y trouverez une salle d'entraînement, des cours de vie active, une salle commune et des installations pour la coiffure.

Pour informations : Ghislain Munger 418 547-8523

**DIRECTION
GÉNÉRALE
POSTE À TEMPS PARTIEL**

RECHERCHE

LE DOMAINE DE LA MONTAGNE RECHERCHE UN OU UNE GESTIONNAIRE

Poste à temps partiel de plus ou moins 25 heures.

SURVEILLEZ LE PROCHAIN JOURNAL POUR PLUS DE DÉTAILS!

N'hésitez pas à contacter monsieur Munger pour manifester votre intérêt
ou pour toutes questions : 418 547-8523

Informations diverses



La fête de la rentrée

En début d'année, nous avons mangé une soupe aux légumes préparée par nos enseignantes. Cette soupe était faite avec les légumes plantés l'année passée dans notre magnifique jardin. Tous les élèves ont participé à la récolte en ramassant des gourges et des fèves. C'était un délice et une belle fête de la rentrée où tout le monde était rassemblé dans le gymnase.



Randonnée au Mont-lac-Vert

Le 7 octobre, les élèves de 4^e, 5^e et 6^e année sont allés marcher au Mont-lac-Vert. C'était une très longue marche. Ils sont partis du bas de la montagne jusqu'au sommet du mont pour ensuite faire le parcours d'hébertisme. Ce parcours comprend plusieurs obstacles dans lequel les élèves se sont bien amusés.



Petits biscuits sourire

Lors de la semaine des biscuits sourire de Tim Hortons, les élèves des classes de 4^e et 6^e année ont participé à la cause. Ils se sont déplacés de l'école Du Versant à deux Tim Hortons de Jonquière. Ils ont fait plus de trois cents biscuits, c'est immense! Nous les remercions pour cette si belle cause!



Les ponts

Les élèves de sixième année nous ont construit des ponts dans le but de savoir ceux qui étaient les plus solides. Ces ponts sont faits de matériaux recyclés comme des cannettes, du carton, des boîtes et du plastique. Ils ont travaillé fort pour faire tenir des choses lourdes comme un dictionnaire. Pour rendre le tout plus compétitif, un petit concours entre équipe a été fait.

Sur la photo : Ariane Girard et Zack Tremblay, Élèves de l'école Du Versant.

Informations diverses



Le marché de Noël

Afin d'amasser des sous pour acheter différents jeux de société pour toutes les classes, l'école Du Versant vous invite à une porte ouverte le 9 décembre prochain. Des articles faits par nos élèves seront en vente à petits prix. Ils vous attendent donc à partir de 10 heures au gymnase de l'école avec de beaux produits tels que des savons, des pots de recettes, des décorations de Noël et plus encore.

Que la magie de Noël soit avec vous! Joyeuses fêtes!

On bouge à Du Versant !

Le 4 novembre dernier, les élèves du 3e cycle ont pu vivre une sortie au Centre de snowboard et skateboard Saguenay, à Chicoutimi. Une initiation à la discipline du skateboard a été vécue par les élèves. Ceux-ci ont apprécié leur expérience et plusieurs ont dit vouloir la pratiquer davantage. Un environnement de gymnastique et de saut était également disponible sur place. Les élèves ainsi que certains professeurs ont pu escalader, puis sauter dans une piscine de blocs de mousse !



Ensuite, le 7 novembre, le « Véhicube » du Défi Pierre Lavoie est venu s'installer dans la cour de l'école afin de faire vivre une activité portant sur les saines habitudes de vie. Tous les élèves ont pu en apprendre davantage, à travers des activités sensorielles et ludiques, sur les groupes alimentaires, la composition d'un repas équilibré ainsi que les breuvages santé, en plus de pédaler 15 minutes dans un environnement en 3 dimensions !

Pour terminer, les 16 et 24 novembre prochain, les élèves de maternelle, 1^{er} et 2^e cycle iront vivre une sortie de judo au Club Judokas de Jonquière. Cet art martial d'origine japonaise est apprécié des élèves car il permet de vivre l'introduction à la discipline tout en explorant son environnement (le dojo) ainsi que son langage (le japonais). Les élèves pourront porter le judogi en plus de se familiariser avec le tatami. Ils seront encadrés par le Maître Roger Tremblay ainsi que ses collègues.

L'équipe école est heureuse de pouvoir faire de telles sorties dynamiques et riches en expérience pour tous !



**«UN TRAVAILLEUR DE RUE?
J'AI PAS BESOIN DE ÇA!»**

...

PEUT-ÊTRE QUE OUI, VOICI POURQUOI !

**LE TRAVAILLEUR DE RUE C'EST UN INTERVENANT
GÉNÉRALISTE. IL PEUT DONC AIDER DANS
PLUSIEURS SITUATIONS!**



BESOIN DE JASER
BESOIN DE MATÉRIEL DE PRÉVENTION
BESOIN DE CONSEILS
BESOIN D'AIDE DANS LES DÉMARCHES DE VIE
ETC...

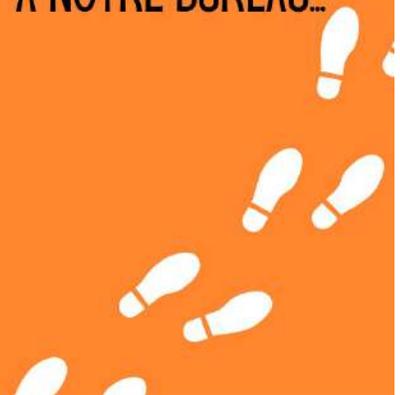
À LA MAISON
À L'EXTÉRIEUR
AU RESTAURANT
A NOTRE BUREAU...

EN JOURNÉE ET EN SOIRÉE

DU LUNDI AU VENDREDI

CONTACTEZ-NOUS AU

418-542-7536, POSTE 111



20
22

LAROUCHE S'ÉCLATE!

3^e Édition

FEUX D'ARTIFICE

PRÉSENTÉ PAR

VANILLE ET CACAO

Pâtisserie - Café - Bistro

ET SES PARTENAIRES

SAMEDI 31 DÉCEMBRE 2022 À 19H15

CHALET DES LOISIRS DE LAROUCHE

En soutien aux familles dans le besoin du secteur

EN COLLABORATION AVEC



ENERGIE
94.5

96.9
rouge